



ASSOCIATION INTERNATIONALE D'ATTELAGE DE TRADITION

Fondée en 2008

GUIDE POUR JUGER LA PRÉSENTATION 2022

Impression d'ensemble

Harmonie de l'attelage (chevaux-voiture),
Allure et activité des chevaux,
Tenue du meneur (assis bien droit sur son siège).

Chevaux

Propres,
Sans tares,
Ferrés (sauf les ânes),
Pas de bonnets (sanction 10 pts au 1^{er} juge), exception pour les traditions régionales,
Pas de protections (sanction 10 points au 1^{er} juge),
Nattes et queues propres (indifféremment nattées ou non),
Sabots propres (indifféremment cirés ou non).

Harnais

Bien réglé,
Gourmettes à plat – Mors ajusté,
Courroies d'attelle dans le bon sens,
Sous-ventrières (non passées dans la sangle),
Guides à plat,
Palonniers et traits dans le bon sens (vis en haut),
Pas d'attaches rapides (baisse de la note),
Attelages « à l'Anglaise » : colliers mieux noté bricoles,
exception pour les traditions régionales.

Voiture

Avant 1945: ancienne,
Après 1945: moderne,
Propreté,
Lanternes avec bougies.

Fouet

Adapté – flotte non collée (sanction 10 pts au 1^{er} juge),
Pas de double mèche.

Passagers

Non déguisé ou costumé, ou sinon dans le style régional,
Tenue adaptée (de notre époque),
Nombre de grooms en tenue (mieux noté) ou non:

| | |
|---------------------|-----------|
| 1 cheval | 1 groom, |
| 2 chevaux | 1 groom, |
| Tandem | 1 groom, |
| Attelage à l'Évêque | 1 groom, |
| Unicorne | 2 grooms, |
| 4 chevaux et plus | 2 grooms. |

Quelques observations sur la manière de juger

* Il est bon qu'un juge – masculin ou féminin - ait fait précédemment ses preuves aux guides, et si possible dans le cadre d'un concours.

* Sa tenue vestimentaire doit être impeccable - costume de ville ou blazer, chapeau melon ou panama s'il fait très chaud pour les hommes, tenue élégante et chapeau pour les dames - à la hauteur du travail et des efforts fournis par le meneur et son équipe pour présenter un attelage soigné.

* Par son amabilité et son sourire, il doit mettre à l'aise le meneur, souvent un peu stressé par l'épreuve de présentation.

Il doit éviter d'émettre des affirmations souvent erronées, ou commencer un cours sur tout ce qu'il pense savoir, troublant ainsi le meneur. Le juge pourra s'exprimer lors des stages organisés sur le sujet.

Mais lors d'un concours, son silence doit être aimable, courtois et encourageant, surtout pour le meneur débutant. Certains juges, par des observations malvenues, ont découragé des meneurs novices, qui ont quitté le circuit.

Éventuellement, surpris par quelque chose qui peut lui paraître insolite, le juge peut poser une question au meneur, mais ne jamais dire ce qui doit ou ne doit pas se faire de façon catégorique. Il pourra échanger avec le meneur après l'épreuve.

Le juge doit justifier sur sa feuille de protocole les notes particulièrement basses, d'où l'utilité du secrétaire de juge.

Il ne doit pas s'attacher au détail des vêtements, des personnes, ne faire aucune réflexion qui pourrait paraître désobligeante mais toujours trouver un point positif en félicitant le meneur, par exemple, sur la qualité de son cheval, de son harnais ou de sa voiture, quand le cas se présente.

Dans l'exercice de sa fonction, le juge doit toujours avoir à portée de main le règlement et un chronomètre.

Compétence, courtoisie et modestie sont les qualités essentielles d'un juge !!!

*** La prestation des juges doit être volontaire et bénévole.**

Le juge est considéré par l'organisateur comme un ami et, à ce titre, il est pris en charge pendant la durée du concours.

Le juge ayant accepté l'invitation de l'organisateur comme celle d'un ami, ne demande pas de frais de déplacement.

Tout ceci correspond à l'esprit de l'AIAT, basé sur l'amitié et le bénévolat.

44, rue de Laborde F-75008 PARIS

www.aiat-driving.net

Tel. : +33 (0)3 44 09 71 23 Fax. : +33 (0)3 44 09 77 79 e-mail : info@aiat-driving.net

Compte bancaire : Le Crédit Lyonnais, Noyon, France IBAN FR20 3000 2084 3700 0007 0598 W08 BIC : CRLYFRPP

COMITE Président : Christian de Langlade, Vice-Président/Trésorier : José Juan Morales, Secrétaire : Linda Depaepe



ASSOCIATION INTERNATIONALE D'ATTELAGE DE TRADITION

Fondée en 2008

Observations sur la manière de juger

Les Concours de Tradition sont l'aboutissement logique du dressage et de l'entraînement des chevaux d'attelage.

Grâce aux concours, les meneurs, qu'ils soient débutants ou même expérimentés, font de grands progrès, tant pour la présentation que dans la précision du menage et réalisent des choses qu'ils ne pensaient pas être capables de faire.

En ce qui concerne **l'épreuve de présentation**, ces progrès ont été fulgurants et remarquables :

- **l'impression d'ensemble :**

* S'ils manquent parfois de brio, les attelages sont à 95% en bon ordre de marche et cohérents.

* Les 5% qui restent sont dus à des chevaux très nerveux, insuffisamment ou mal préparés et pouvant causer un accident ou un incident.

- **les chevaux :**

* A 95%, ils sont en bonne santé et aimés de leur meneur. Les 5% sont des chevaux relevant de maladie, mal préparés et pas en condition optimale.

* Leur propreté laisse quelquefois à désirer.

* Ils sont à 70% sages devant le juge.

- **les harnais**

* A 95%, ils sont bien mis dans leur ensemble. Quelques colliers trop grands mais on ne peut pas avoir un collier pour chaque cheval.

* 50% des harnais mériteraient davantage de nettoyage mais ne présentent pas de danger d'utilisation.

* 95% des embouchures sont mauvaises : *mors à l'envers, gourmettes pas mises à plat*, et surtout, *guides mal placées sur le mors*, ce qui est cruel pour le cheval. J'ai dit plus haut que les chevaux étaient aimés de leur meneur. Ceux-ci, pensant être doux dans la manière de les emboucher, mettent la guide au banquet ou le plus haut possible sur les branches, tout en serrant les gourmettes.

C'est la pire des erreurs, responsable de bien des tourments.

Déjà au XIXe siècle, le célèbre Howlett préconisait des mors durs, des gourmettes un peu lâches mais surtout une main douce ! Lorsque les guides sont basses, le cheval peut s'appuyer et s'équilibrer sur son mors ; il est dans le confort. Si la guide est trop haute, toute action de la main tend à lui faire mal et à lui faire relever la tête (d'où la fuite en avant et l'expression « prendre le mors aux dents » !)

Un mors dur est à utiliser par une main douce, qui pourra facilement arrêter le cheval et l'habituer aux ordres.

* Néanmoins, certains des harnais présentés frisent la perfection et méritent des 19 et même des 20/20 !

95, Avenue Victor Hugo – F-75116 PARIS

Tel. : +33 (0)3 44 09 71 23 Fax. : +33 (0)3 44 09 77 79 e-mail : info@aiat-driving.net

Compte bancaire : Le Crédit Lyonnais, Noyon, France IBAN FR20 3000 2084 3700 0007 0598 W08 BIC : CRLYFRPP

Comité : Président : Christian de Langlade , Vice Président-Trésorier : José Juan Morales, Secrétaire : Linda Depaepe

- **les voitures**

* Le niveau des voitures s'est amélioré d'une telle façon que pour certains attelages, je ne vois pas ce qu'on peut faire de mieux.

* 20% manquent de propreté mais elles sont à 99,9% en parfait état de fonctionnement.

- **les passagers**

J'ai constaté que 90% des passagers des attelages ont une tenue tout à fait correcte.

10% présentent des tenues originales, pour ne pas dire inadaptées à l'esprit de l'attelage de tradition. Il ne s'agit pas de reconstitution historique.

Soyez simples, costume de ville ou tenue de campagne adaptés à votre attelage et tout va bien !

Quelques observations sur la manière de juger :

* Il est bon qu'un juge – masculin ou féminin - ait fait précédemment ses preuves aux guides, et si possible dans le cadre d'un concours.

* Sa tenue vestimentaire doit être impeccable - costume de ville ou blazer, chapeau melon ou panama s'il fait très chaud pour les hommes, tenue élégante et chapeau pour les dames - à la hauteur du travail et des efforts fournis par le meneur et son équipe pour présenter un attelage soigné.

* Par son amabilité et son sourire, il doit mettre à l'aise le meneur, souvent un peu stressé par l'épreuve de présentation.

Il doit éviter d'émettre des affirmations souvent erronées, ou commencer un cours sur tout ce qu'il pense savoir, troublant ainsi le meneur. Le juge pourra s'exprimer lors des stages organisés sur le sujet.

Mais lors d'un concours, son silence doit être aimable, courtois et encourageant, surtout pour le meneur débutant. Certains juges, par des observations malvenues, ont découragé des meneurs novices, qui ont quitté le circuit.

Éventuellement, surpris par quelque chose qui peut lui paraître insolite, le juge peut poser une question au meneur, mais ne jamais dire ce qui doit ou ne doit pas se faire de façon catégorique. Il pourra échanger avec le meneur après l'épreuve.

Le juge doit justifier sur sa feuille de protocole les notes particulièrement basses, d'où l'utilité du secrétaire de juge.

Il ne doit pas s'attacher au détail des vêtements, des personnes, ne faire aucune réflexion qui pourrait paraître désobligeante mais toujours trouver un point positif en félicitant le meneur, par exemple, sur la qualité de son cheval, de son harnais ou de sa voiture, quand le cas se présente.

Compétence, courtoisie et modestie sont les qualités essentielles d'un juge !!!

* **La prestation des juges doit être volontaire et bénévole.**

Le juge est considéré par l'organisateur comme un ami et, à ce titre, il est pris en charge pendant la durée du concours.

Le juge ayant accepté l'invitation de l'organisateur comme celle d'un ami, ne demande pas de frais de déplacement.

Tout ceci correspond à l'esprit de l'AIAT, basé sur l'amitié et le bénévolat.

95, Avenue Victor Hugo - F-75116 PARIS

Tel. : +33 (0)3 44 09 71 23 Fax. : +33 (0)3 44 09 77 79 e-mail : info@aiat-driving.net

Compte bancaire : Le Crédit Lyonnais, Noyon, France IBAN FR20 3000 2084 3700 0007 0598 W08 BIC : CRLYFRPP

Comité : Président : Christian de Langlade , Vice Président-Trésorier : José Juan Morales, Secrétaire : Linda Depaep